

JACQUES MARIA
EXPERT COMPTABLE HONORAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT ASSERMENTÉ PAR
LA COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE MARSEILLE



ALP'AZUR CAC
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

CLAUDE MARIA
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIONEL MEILLARD
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2025**

**HARPEGES
LES ACCORDS
SOLIDAIRES**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**Siège Social
8 Avenue du 11 novembre
06130 GRASSE**

**SIRET : 782 532 238 000 30
APE : 86.90E**



SAS ALP'AZUR CAC, Les Vikings B, 31, RUE PAUL BOUNIN,
CS 81051 - 06101 NICE CEDEX 1
TÉL. 04 92 09 03 09
e.mail : lmeillard@alp-azur.fr - Tramway arrêt Gorbella
TVA intracommunautaire : FR 25 807 545 827
SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - SIRET 807 545 827 000 14 - NAF 6920Z

Aux Adhérents de l'Association HARPEGES -LES ACCORDS SOLIDAIRES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 3 juin 2025, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association HARPEGES – LES ACCORDS SOLIDAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe « REGLES ET METHODES COMPTABLES » - « Informations générales complémentaires » - « Produites et Charges exceptionnelles » des comptes annuels relatif à l'application du nouveau plan comptable

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'utilisation, dans le cadre de son activité, des subventions perçues ainsi que la méthode retenue pour leur rattachement à l'exercice.
- l'application du nouveau plan comptable 2022 et ses impacts sur la comptabilisation des opérations dites « exceptionnelles ».



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en FRANCE, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de son audit, en outre :



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NICE,
Le 29 mai 2026

Pour la SAS ALP'AZUR CAC

Claude MARIA
Commissaire aux Comptes

S.A.S. ALP'AZUR CAC
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
"Les Vikings" Entrée B
31, rue Paul BOUNIN - 06100 NICE
Tél. 04 92 09 03 09 - Fax: 04 93 84 98 43

JACQUES MARIA
EXPERT COMPTABLE HONORAIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT ASSERMENTÉ PAR
LA COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE MARSEILLE



ALP'AZUR CAC

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

CLAUDE MARIA
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIONEL MEILLARD
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

HARPEGES

LES ACCORDS

SOLIDAIRES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social
8 Avenue du 11 novembre
06130 GRASSE

SIRET : 782.532.238.000.30
APE : 86.90E

COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025



SAS ALP'AZUR CAC, Les Vikings B, 31, RUE PAUL BOUNIN,
CS 61051 - 06101 NICE CEDEX 1
TÉL. 04 92 09 03 09
e.mail : lmeillard@alp-azur.fr - Tramway arrêt Gorbella
TVA Intracommunautaire : FR 25 807 545 827
SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - SIRET 807 545 827 000 14 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	41 925	32 308	9 616	16 245	6 629	40.80
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	40 000		40 000	40 000		
	Constructions	858 162	385 121	473 041	519 580	46 539	8.96
	Installations techniques, matériel et outillage	1 381 265	971 375	409 889	339 228	70 662	20.83
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	60 891		60 891	57 107	3 785	6.63
	Total II	2 382 243	1 388 804	993 438	972 160	21 279	2.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	42 294		42 294	56 211	13 917	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	318 059	24 620	293 439	292 320	1 119	0.38
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	550 355		550 355	404 965	145 390	35.90
	Charges constatées d'avance (2)	68 851		68 851	72 248	3 397	4.70
	Valeurs mobilières de placement	21 381		21 381	20 969	412	1.96
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 094 098		2 094 098	2 058 204	35 894	1.74
	Total III	3 095 037	24 620	3 070 417	2 904 917	165 500	5.70
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 477 280	1 413 424	4 063 856	3 877 077	186 779	4.82

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	384 843		384 843			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	17 902		17 902			
	Réserves pour projet de l'entité	731 040		666 625		64 415	9.66
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	8 583		8 583			
	Autres	225 848		225 848			
AUTRES FONDS PROPRES	Report à nouveau	56 958		181 599		238 557	131.36
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	20 466		69 378		48 911	70.50
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 089		174 142		175 231	100.63
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	3 192		111 517		108 325	97.14
	Situation nette (sous total)	1 303 765		1 302 676		1 089	0.08
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	61 160		15 445		45 716	296.00
	Provisions réglementées	728		14 978		14 250	95.14
	Total I	1 365 653		1 333 098		32 555	2.44
	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	589 489		319 943		269 545	84.25
FONDS REPORTES ET DEBIES	Total III	589 489		319 943		269 545	84.25
PROVISIONS	Provisions pour risques	94 113		83 075		11 038	13.29
	Provisions pour charges	379 973		332 297		47 676	14.35
PROVISIONS	Total IV	474 086		415 372		58 714	14.14
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	212 396		232 037		19 642	8.46
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 785		4 450		335	7.52
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	196 796		218 257		21 461	9.83
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	1 096 764		1 083 736		13 028	1.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 582		2 123		459	21.60
	Autres dettes	40 242		69 963		29 721	42.48
	Produits constatés d'avance	81 064		198 097		117 033	59.08
DETTES (I)	Total V	1 634 628		1 808 663		174 035	9.62
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 063 856		3 877 077		186 779	4.82

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service	2 030 858		1 881 862		148 996	7.92
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	4 903 476		4 713 479		189 997	4.03
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	11 979		170 792		158 814	92.99
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	201 348		245 837		44 489	18.10
Autres produits	65 748		37 314		28 434	76.20
Total I	7 213 408		7 049 284		164 123	2.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 698 865		1 704 146		5 281	0.31
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	406 069		408 170		2 100	0.51
Salaires et traitements	3 216 133		3 309 797		93 664	2.83
Cotisations sociales	1 204 523		1 361 725		157 202	11.54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	146 252		154 975		8 723	5.63
Dotations aux provisions	82 767		114 385		31 617	27.64
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	6 263				6 263	
Reports en fonds dédiés	470 893		213 203		257 690	120.87
Autres charges	13 838		9 729		4 109	42.24
Total II	7 245 604		7 276 129		30 525	0.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	32 197		226 845		194 648	85.81

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	25 203	49 298	24 095	48.88
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	25 203	49 298	24 095	48.88
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 130	1 230	100	8.12
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	1 130	1 230	100	8.12
2. Résultat financier (III-IV)	24 073	48 068	23 995	49.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8 124	178 777	170 654	95.46
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	14 250	27 477	13 227	48.14
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		12 482	12 482	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	14 250	14 995	745	4.97
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 037	10 359	5 322	51.38
Total des produits (I+III+V)	7 252 860	7 126 059	126 802	1.78
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 251 771	7 300 201	48 429	0.66
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 089	174 142	175 231	100.63
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 192	111 517	108 325	97.14



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	175 103		157 099		18 004	11.46
Bénévolat	140 145		139 983		162	0.12
TOTAL	315 248		297 082		18 166	6.11
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	94 506		92 255		2 251	2.44
Prestations en nature	80 597		64 844		15 753	24.29
Personnel bénévole	140 145		139 983		162	0.12
TOTAL	315 248		297 082		18 166	6.11



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	41 925	32 308	9 616	16 245	6 629	40.80
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	40 000		40 000	40 000		
	Constructions	858 162	385 121	473 041	519 580	46 539	8.96
	Installations techniques, matériel et outillage	1 381 265	971 375	409 889	339 228	70 662	20.83
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	60 891		60 891	57 107	3 785	6.63
	Total II	2 382 243	1 388 804	993 438	972 160	21 279	2.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	42 294		42 294	56 211	13 917	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	318 059	24 620	293 439	292 320	1 119	0.38
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	550 355		550 355	404 965	145 390	35.90
	Charges constatées d'avance (2)	68 851		68 851	72 248	3 397	4.70
	Valeurs mobilières de placement	21 381		21 381	20 969	412	1.96
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 094 098		2 094 098	2 058 204	35 894	1.74
	Total III	3 095 037	24 620	3 070 417	2 904 917	165 500	5.70
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 477 280	1 413 424	4 063 856	3 877 077	186 779	4.82

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	384 843		384 843			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	17 902		17 902			
	Réserves pour projet de l'entité	731 040		666 625		64 415	9.66
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	8 583		8 583			
	Autres	225 848		225 848			
	Report à nouveau	56 958		181 599		238 557	131.36
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	20 466		69 378		48 911	70.50
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 089		174 142		175 231	100.63
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	3 192		111 517		108 325	97.14
	Situation nette (sous total)	1 303 765		1 302 676		1 089	0.08
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	61 160		15 445		45 716	296.00
	Provisions réglementées	728		14 978		14 250	95.14
	Total I	1 365 653		1 333 098		32 555	2.44
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	589 489		319 943		269 545	84.25
	Total III	589 489		319 943		269 545	84.25
PROVISIONS	Provisions pour risques	94 113		83 075		11 038	13.29
	Provisions pour charges	379 973		332 297		47 676	14.35
	Total IV	474 086		415 372		58 714	14.14
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	212 396		232 037		19 642	8.46
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	4 785		4 450		335	7.52
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	196 796		218 257		21 461	9.83
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	1 096 764		1 083 736		13 028	1.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 582		2 123		459	21.60
	Autres dettes	40 242		69 963		29 721	42.48
	Produits constatés d'avance	81 064		198 097		117 033	59.08
	Total V	1 634 628		1 808 663		174 035	9.62
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 063 856		3 877 077		186 779	4.82

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

1 441 974 1 596 267



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service	2 030 858		1 881 862		148 996	7.92
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	4 903 476		4 713 479		189 997	4.03
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	11 979		170 792		158 814	92.99
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	201 348		245 837		44 489	18.10
Autres produits	65 748		37 314		28 434	76.20
Total I	7 213 408		7 049 284		164 123	2.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 698 865		1 704 146		5 281	0.31
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	406 069		408 170		2 100	0.51
Salaires et traitements	3 216 133		3 309 797		93 664	2.83
Cotisations sociales	1 204 523		1 361 725		157 202	11.54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	146 252		154 975		8 723	5.63
Dotations aux provisions	82 767		114 385		31 617	27.64
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	6 263				6 263	
Reports en fonds dédiés	470 893		213 203		257 690	120.87
Autres charges	13 838		9 729		4 109	42.24
Total II	7 245 604		7 276 129		30 525	0.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	32 197		226 845		194 648	85.81

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	25 203		49 298		24 095	48.88
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	25 203		49 298		24 095	48.88
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 130		1 230		100	8.12
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	1 130		1 230		100	8.12
2. Résultat financier (III-IV)	24 073		48 068		23 995	49.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8 124		178 777		170 654	95.46
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	14 250		27 477		13 227	48.14
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			12 482		12 482	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	14 250		14 995		745	4.97
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 037		10 359		5 322	51.38
Total des produits (I+III+V)	7 252 860		7 126 059		126 802	1.78
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 251 771		7 300 201		48 429	0.66
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 089		174 142		175 231	100.63
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 192		111 517		108 325	97.14



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	175 103	157 099	18 004	11.46
Bénévolat	140 145	139 983	162	0.12
TOTAL	315 248	297 082	18 166	6.11
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	94 506	92 255	2 251	2.44
Prestations en nature	80 597	64 844	15 753	24.29
Personnel bénévole	140 145	139 983	162	0.12
TOTAL	315 248	297 082	18 166	6.11



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 063 855.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 7 213 407.58 Euros et dégageant un excédent de 1 088.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales : présentation de l'association Harpèges - Les accords solidaires

Harpèges - les accords solidaires est une association reconnue d'utilité publique, ancrée principalement dans le Pays de Grasse et l'Ouest du département des Alpes-Maritimes. En veille permanente et en lien avec ses partenaires, Harpèges s'engage contre toute forme d'exclusion.

Harpèges exerce pour cela une fonction de veille et d'ingénierie portée par le conseil d'administration et le siège, en lien avec les équipes opérationnelles.

Une équipe pluridisciplinaire et mixte de plus de 155 salarié-es et 104 bénévoles, partageant les mêmes valeurs, accompagne plus de 10 000 usager-es par an, sans discrimination.

Ses missions s'articulent autour de quatre grands domaines : Santé, Justice, Education, Social.

Placée sous l'autorité d'une directrice générale, représentante permanent du président et de son conseil d'administration, agissant en gouvernance élargie, l'association comprend actuellement quatre pôles d'activités :

- Un pôle petite enfance : un centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) pour enfants en situation de handicap de 0 à 6 ans et un jardin d'enfants « Les Bengalis » pour les enfants de 2 à 6 ans ;

- Un pôle socio-judiciaire et de prévention dont la compétence est étendue aux arrondissements judiciaires de Grasse et de Nice, soit à tout le département des Alpes-Maritimes, pour ce qui est des femmes placées en téléassistance grave danger (TGD) ; il comprend un service d'aide aux victimes agréé par le ministère de la Justice, un service de mesures socio-judiciaire, un relais enfants-parent et une unité mobile santé en lien avec la protection judiciaire de la jeunesse.

- Un pôle hébergement-logement-parentalité, dont la compétence est également départementale, et dont l'activité se décline en trois volets : l'hébergement (une résidence sociale, 130 places d'hébergement d'urgence en diffus dédiées aux femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales avec ou sans enfants et 25 places d'hébergement alternatif mères-enfants) ; l'accompagnement vers et dans le logement des publics diagnostiqués prioritaires par la commission DALO ; et un lieu d'accueil enfants-parents (le LAEP « Les Pitchounets »).

- Un pôle socio-éducatif avec un centre social et un espace de vie sociale itinérant desservant respectivement le cœur de ville de Grasse et le Moyen et Haut-Pays Grassois.

L'association dispose également d'un siège et de services supports (ressources humaines, administration-finances, bénévolat-financements-alternatifs et communication).

Chaque service, ou dispositif, présente ses objectifs et son fonctionnement dans un document de type « projet de service » ou « projet social ».



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2025 marque un retour à l'équilibre financier de l'association et notamment du pôle socio-éducatif qui grâce à la réorganisation opérée et le soutien des différents partenaires financiers présente cette année un léger excédent.

Les résultats des différents pôles s'établissent ainsi :

- Pôle socio-éducatif : + 945 €
- Pôle socio-judiciaire : + 22 602 €
- Pôle petite enfance : - 38 745 € dont - 13 247 € sous contrôle financeurs ARS/Conseil Départemental
- Pôle hébergement logement parentalité : + 16 287 € dont + 33 030 € sous contrôle financeurs DDETS et Conseil Départemental.

Dans le contexte budgétaire contraint actuel, la tendance à la reprise totale des excédents par les financeurs se généralise et vient fragiliser les équilibres financiers, ainsi que la trésorerie déjà mise en tension par les versements tardifs de certaines subventions.

Au cours du dernier trimestre 2025, une déclaration commune d'intention a été signée entre Harpèges et l'ASSIM, association intervenant auprès des personnes majeures protégées. Cette déclaration a été suivie de la signature d'une convention cadre de partenariat, dans la perspective d'un rapprochement institutionnel, et opérationnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin février 2026, deux conventions de mise à disposition ont été signées avec l'ASSIM : l'une portant sur la direction générale, à hauteur de 25 % sur une durée de quatre mois, l'autre sur les fonctions supports du siège, notamment les ressources humaines et les finances.

Ces mises à disposition s'inscrivent dans le cadre du rapprochement engagé entre les deux associations et de la mutualisation progressive des fonctions de pilotage et de support. Elles sont financées par l'ASSIM au coût réel.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables :

- ANC 2022-06, relatif au plan comptable général, applicable au 1^{er} janvier 2025 et qui modifie le règlement ANC 2014-03,
- ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- ANC 2019-04, relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,

et conformément à l'instruction M22bis applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets, licences : 1 à 5 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association pratique l'amortissement dérogatoire en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscal.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Le nouveau plan comptable définit les opérations exceptionnelles comme des événements majeurs et inhabituels. Restent cependant comptabilisées dans ces postes, les dotations et reprises réglementées (comptes 687 et 787).



Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	41 469	456
Terrains	40 000		
Constructions sur sol propre	360 000		
Constructions sur sol d'autrui	187 886		
Installations générales agencements aménagements des constructions	310 276		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 463		2 089
Installations générales agencements aménagements divers	586 417		109 890
Matériel de transport	87 080		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	502 973		57 575
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 144 096		169 554
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	57 107		7 150
TOTAL	57 107		7 150
TOTAL GENERAL	2 242 672		177 160

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			41 925	41 925
Terrains				40 000	40 000
Constructions sur sol propre				360 000	360 000
Constructions sur sol d'autrui				187 886	187 886
Installations générales agencements aménagements constr.				310 276	310 276
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 043	68 509	68 509
Installations générales agencements aménagements divers			12 008	684 300	684 300
Matériel de transport				87 080	87 080
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 173	541 375	541 375
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			34 223	2 279 427	2 279 427
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières			3 365	60 891	60 891
TOTAL			3 365	60 891	60 891
TOTAL GENERAL			37 589	2 382 243	2 382 243



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	25 224	7 085	0	32 308
Terrains					
Constructions sur sol propre		60 541	16 260		76 801
Constructions sur sol d'autrui		32 611	18 789		51 400
Installations générales agencements aménagements		245 430	11 490		256 920
constr. Installations techniques, Matériel et outillage		56 338	4 088	3 043	57 383
industriel Installations générales agencements		431 167	36 812	5 744	462 235
aménagements divers Matériel de transport		53 142	6 136	0-	59 278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		366 060	45 592	19 173	392 480
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	1 245 288	139 167	27 959	1 356 496
	TOTAL GENERAL	1 270 512	146 252	27 960	1 388 804
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	7 085			
Terrains					
Constructions sur sol propre		16 260			
Constructions sur sol d'autrui		18 789			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		11 490			734
Instal.techniques matériel outillage indus.		4 088			
Instal.générales agenc. aménag. divers		36 812			
Matériel de transport		6 136			
Matériel de bureau informatique mobilier		45 592			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	139 167			734
	TOTAL GENERAL	146 252			734



Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	384 843				384 843
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	910 375		64 415		974 790
Report à nouveau	181 599			238 557	56 958-
Excédent ou déficit de l'exercice	174 142-	174 142	1 089	0	1 089
Situation nette	1 302 676	174 142	65 504	238 557	1 303 765
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 445		48 280	2 565	61 160
Provisions réglementées	14 978			14 250	728
TOTAL I	1 333 098	174 142	113 784	255 372	1 365 653



Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	1 462		734		728
Prêts installation					
Autres provisions réglementées	13 516		13 516		
TOTAL	14 978		14 250		728

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	190 577	26 796			217 373
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	141 720	20 880			162 600
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	83 075	18 453	7 415		94 113
TOTAL	415 372	66 129	7 415		474 086

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	12 545	14 613	2 538		24 620
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	12 545	14 613	2 538		24 620
TOTAL GENERAL	442 895	80 742	24 203		499 434
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		80 742	9 953		
financières					
exceptionnelles			14 250		



Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	60 891	60 891	
Clients douteux ou litigieux	34 620	34 620	
Autres créances clients	283 439	283 439	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 135	46 135	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	500 771	500 771	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 198	3 198	
Charges constatées d'avance	68 851	68 851	
TOTAL	998 156	998 156	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	212 396	19 742	79 982	112 672
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 785	4 785		
Fournisseurs et comptes rattachés	196 796	196 796		
Personnel et comptes rattachés	471 902	471 902		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	547 019	547 019		
Impôts sur les bénéfices	5 037	5 037		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	72 806	72 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 582	2 582		
Groupe et associés				
Autres dettes	40 242	40 242		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	81 064	81 064		
TOTAL	1 634 628	1 441 974	79 982	112 672
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 642			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				



Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		68 851
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		68 851
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		81 064
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		81 064



Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations au cours de l'exercice	Transfert	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions d'exploitations					
CONS DPT06 DGADSH - PMI	35 550	16 503			19 047
FPH 2018-2019	1 438				1 438
FDVA - EVSI EC-CLAS 2021	500				500
FDVA - CENTRE SOCIAL CLAS 2022	500				500
FDVA - CENTRE SOCIAL CLAS 2025				500	500
ARS - CAMSP CNR 2017-21	6 264	1 600			4 664
ARS - CAMSP CNR 2022	1 488				1 488
ARS - MESURE 9 SANTE MENTALE -2022-25	71 489	71 489		98 489	98 489
ARS - UNITE MOBILE SANTE - PJJ 2024-2025	28 800	28 800		113 105	113 105
REGION - MAISON REGIONALE DES FEMMES 2024	30 000				30 000
VILLE DE GRASSE - CV 2024 REPRISE CAFE DES ROSES	11 250	11 250			0
ETAT - CONTRAT VILLE 2024 REPRISE CAFE DES ROSES	35 250	35 250			0
ETAT - POL DE LA VILLE 2024 - FRESQUE MURALE	4 000				4 000
ETAT - MINISTERE DE LA JUSTICE 2024 JUSTICE.REST.	10 000				10 000
ETAT - BOP 104 - RENFORCEMENT ASL 2025				1 917	1 917
ETAT - DDETS BOP 177 - EVALUATION SOCIALE 2025				91 596	91 596
CAF - EVQ FONDS DE PARTICIPATION PARENTS 2025				837	837
Contributions financières autres organismes					
LOGIREM	3 500	3 500			0
Contributions financières provenant du public					
DONS MANUELS	9 550	1 539			8 011
CONTRIBUTIONS CITOYENNES	16 914	16 914		164 449	164 449
Fonds dédiés d'investissement					
ARS - RECLASSEMENT 2020 DES PROVISIONS REGLEMENTEES POUR INVESTISSEMENT - CAMSP	53 451	14 503			38 948
TOTAL	319 944	201 348	0	470 893	589 489



Etat détaillé des prestations de service, concours publics et subventions

Prestations de service	31/12/2025
PARTIC.USAGERS ACCUEIL LOISIRS	30 966
ALS MESURES LOGEMENTS	83 110
PRESTATIONS JUSTICE	1 050
COMPOSITION PENALES	4 323
CLASSEMENT SOUS CONDITION	3 168
RAPPEL A LA LOI	-15
ENQUETE SOCIALE RAPIDE	206 550
CONTROLE JUDICIAIRE SOCIO EDUC	170 015
ENQUETE DE PERSONNALITE AUTEUR	69 958
STAGES DE CITOYENNETE	8 800
CONTRIBUTIONS CITOYENNES	214 449
PRESTATION CAF ALSH	70 232
PRESTATION CAF CENTRE SOCIAL	82 270
PRESTATION CAF ACF ANIM COL FAMILLE	27 524
PRESTATION CAF CLAS	35 208
PRESTATION CAF EVS	33 481
PRESTATION CAF BENGALIS-LAEP-JEUNES	600 851
PRESTATION DE SERVICE M.S.A.	7 606
DEPARTEMENT 06 (CLSH)	2 674
PARTIC. USAGERS ADHESIONS ACT.	2 697
PARTICIPATIONS USAGERS SORTIES	258
PARTICIPATION FAMILLES BENGALIS	212 526
FRAIS INSCRIPTIONS FAMILLES	2 400
REDEVANCES HEBERGEMENT	121 455
MISE À DISPOSITION PERSONNEL	31 060
REFACTURATION DIVERSES	1 077
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	7 164
Prestations de service	2 030 857

Concours publics et subventions	31/12/2025
PRODUIT TARIF. CPAM ARS CAMSP	1 132 027
PRODUIT TARIF. CONSEIL DPT CAMSP	212 631
PRODUIT TARIF. CONSEIL DPT CHAME	316 239
ETAT MINISTERE JUSTICE	489 419
ETAT MIN.JUSTICE DSPIP (REP)	15 800
ETAT DDETS BOP 177 ET BOP 104	1 046 055
ETAT ARS	236 000
ETAT AGLS	10 950
ETAT FNAVDL DALO ET FVV	187 228
ETAT DDETS EVAL SOCIALE	91 596
ETAT CONTRAT VILLE GRASSE	98 409
ETAT DRDFE BOP 137	8 000
ETAT DRJSCS FDVA	500
ETAT FONJEP	7 107
ETAT PREF AM FIPD	15 000
ETAT PREF AM FIPD CAPG	5 000
ETAT PREF.AM FIPD CAPL	5 000
ETAT PREF.AM FIPD CASA	5 000
ETAT PREF AM FIPD MNCA VENCE	5 000
REGION DROIT COMMUN	95 000
DEPARTEMENT 06	50 185
DPT DROIT COMMUN - TGD	58 000
DPT DSPIP - REP	4 000
AGGLO CAPG DROIT COMMUN	70 000
AGGLO CAPG CT VILLE/RURALITE	30 000
AGGLO CACPL FIPD	18 000
AGGLO CASA	42 500
METROPOLE MNCA FIPD	17 000
VILLE DE GRASSE FONCTIONNEMENT	225 000
VILLE DE GRASSE CONTRAT VILLE	69 000
VILLE DE GRASSE CTG	128 150
VILLE DE CANNES	27 000
CAF	83 873
CAF REAPP06	31 180
ORGANISMES PRIVES (ANCV)	1 210
ASP CONTRATS AIDES	57 686
ASP CONTRATS AIDES APPRENTIS	6 167
QUOTE-PART SUBV INVEST VIREE AU RST	2 564
Concours publics et subventions	4 903 476



Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	
Employés	19
Total	71
	90

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour charges a été dotée pour une somme nette de 26 796 € au titre de l'exercice 2025. A la clôture de l'exercice, la dette est estimée à 217 373 €.

Hypothèses de calculs retenues :

Le montant des engagements est provisionné dans les comptes annuels de l'association pour l'ensemble des départs.

Eléments de calculs :

Convention collective : CCN51 Fehap - Hospitalisation privée à but non lucratif

Taux d'actualisation brut : 0.98%

Taux de charges sociales : 50%

Age de départ minimum légal 60-64 ans

Turn over moyen

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	16 089
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 700
45 à 54 ans	11 à 20 ans	148 235
35 à 44 ans	21 à 30 ans	24 685
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 664
Engagement total		217 373

Grasse, le 11 mai 2025

Alexia Krisanaz
Directrice Générale

